

## Constats et perspectives

En raison de ses caractéristiques populationnelles, économiques et spatiales, qui lui confèrent un statut de véritable banlieue, la partie ouest de l'île de Montréal constitue une entité à part dans le cadre de cette étude. Celle-ci a été menée à l'échelle de la région de Montréal pour définir les paramètres de l'accessibilité à des aliments santé et déterminer les secteurs les plus vulnérables à cet égard. La carte 1 montre ainsi que très peu de secteurs du territoire du CSSS bénéficient de services de proximité pour l'approvisionnement en fruits et légumes frais.

Par ailleurs, la carte 2 présente un paysage quelque peu différent avec l'indice d'accessibilité ( $I_a$ ) qui tient compte du taux de motorisation estimé dans chaque aire de diffusion et des surfaces de vente de fruits et légumes dans un rayon de 3 km. Même dans les zones où la valeur de l'indice est le plus élevée, celle-ci ne dépasse pas 12,6 sur une échelle de 100. Ce territoire comporte ainsi le plus faible indice de la région montréalaise (tableau 1). Cela signifie que même là où presque tous les ménages possèdent une voiture, l'offre de fruits et légumes frais est faible sur une distance de 3 km.

Dans le contexte des préoccupations de santé publique pour les inégalités sociales de la santé, cette réalité ne soulève cependant pas une inquiétude majeure. L'incidence des principaux problèmes de santé est moins élevée qu'ailleurs dans la région. Le revenu moyen des ménages est 1,5 fois plus élevé que dans les autres CSSS de l'île. On peut présumer que, outre le fait que l'on vise à réduire le transport par automobile, les déplacements pour l'approvisionnement alimentaire ne constituent pas le souci principal de la population. Le tableau 2 indique néanmoins une proportion de 2,4 % des personnes qui vivent dans des secteurs mal approvisionnés et qui sont défavorisées. Les aires de diffusion avec un niveau élevé de défavorisation sont identifiées en pointillé sur les cartes. Elles sont quelque peu disséminées sur le territoire mais plus nombreuses au nord. Ce sont fort probablement les familles de ces îlots défavorisés qui souffrent le plus du manque d'accès aux aliments santé.

Une analyse plus approfondie s'impose pour trouver les solutions qui conviendront le mieux à ces communautés locales. Quelles sont leurs caractéristiques démographiques ? Quelles actions sont souhaitables dans ces secteurs ? Un petit marché public ? La revitalisation économique ? Une association avec des producteurs locaux ? Comment aménager les quartiers pour favoriser l'accès ?

Ce sont les acteurs du milieu, tant de l'arrondissement que du CSSS, des organismes communautaires, des commerces, de même que les citoyens qui sont appelés à répondre ensemble à cette analyse. Cette auto-responsabilisation du milieu permettra d'identifier les solutions les plus susceptibles de constituer une réponse adéquate et permanente aux besoins identifiés.



# Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal

## LE CSSS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

OCTOBRE 2007

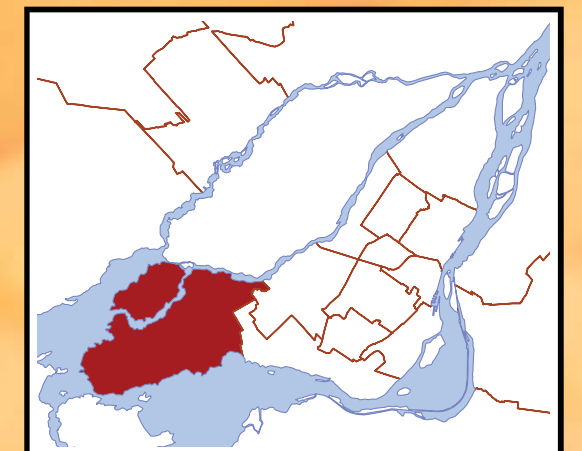
© Direction de santé publique  
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal  
1301, Sherbrooke Est, Montréal (Québec), H2L 1M3  
Téléphone : 514 528-2400 [www.santepub-mtl.qc.ca](http://www.santepub-mtl.qc.ca)

Rédaction : Lise Bertrand  
Cartographie : Patrice Pitre  
Infographie : Manon Girard  
Photos : Javier Valdés  
Édition : Yves Laplante

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007  
Bibliothèque et Archives Canada, 2007  
ISSN : 1914-9166 (Version imprimée) N° 7  
ISSN : 1914-9174 (En ligne) N° 7

Agence de la santé  
et des services sociaux  
de Montréal

Québec   
Santé publique



## Contexte

L'alimentation est un déterminant de la santé reconnu. La Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, engagée dans la réduction des inégalités sociales de la santé, s'intéresse aux divers enjeux alimentaires de la région, notamment l'accès aux aliments santé.

Une étude récente<sup>1</sup> de la Direction sur la disponibilité de fruits et légumes frais (F/L) dans des zones à proximité des populations locales a permis de vérifier l'existence de disparités selon le secteur de résidence. On a mesuré les surfaces de vente de fruits et légumes frais supérieures à 75 pieds carrés (pi<sup>2</sup>) dans tous les commerces alimentaires de l'île. Les données ont été rapportées à l'unité territoriale la plus petite pour laquelle des caractéristiques socio-économiques sont disponibles, soit l'aire de diffusion (AD) qui regroupe une moyenne de 560 personnes.

Par ailleurs, comme la santé publique vise à réduire l'usage de l'automobile en milieu urbain, on a élaboré un indice d'accessibilité en conséquence. Il intègre le facteur de proximité des services en considérant les surfaces de vente de fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, soit à distance de marche pour les résidents sans auto, et de 3 km, pour les ménages disposant d'une automobile.

Un rapport identique à celui-ci a été réalisé pour chacun des territoires de CSSS. Objectif : aider les acteurs locaux à analyser les secteurs mal servis de leur territoire et à cibler les endroits où des actions contribueront à améliorer tant l'environnement que la consommation alimentaire. Chaque rapport comprend deux cartes caractérisant l'approvisionnement alimentaire et deux tableaux permettant des comparaisons.

- La carte 1 illustre la distribution des surfaces de vente de fruits et légumes frais à distance de marche (500 m), les zones rouges étant les moins bien pourvues. Les deux illustrations indiquent en pointillé les zones défavorisées du territoire.

- La carte 2 indique la répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes frais sur le territoire du CSSS. Les zones rouges pointent les secteurs où la valeur de l'indice est le plus faible.

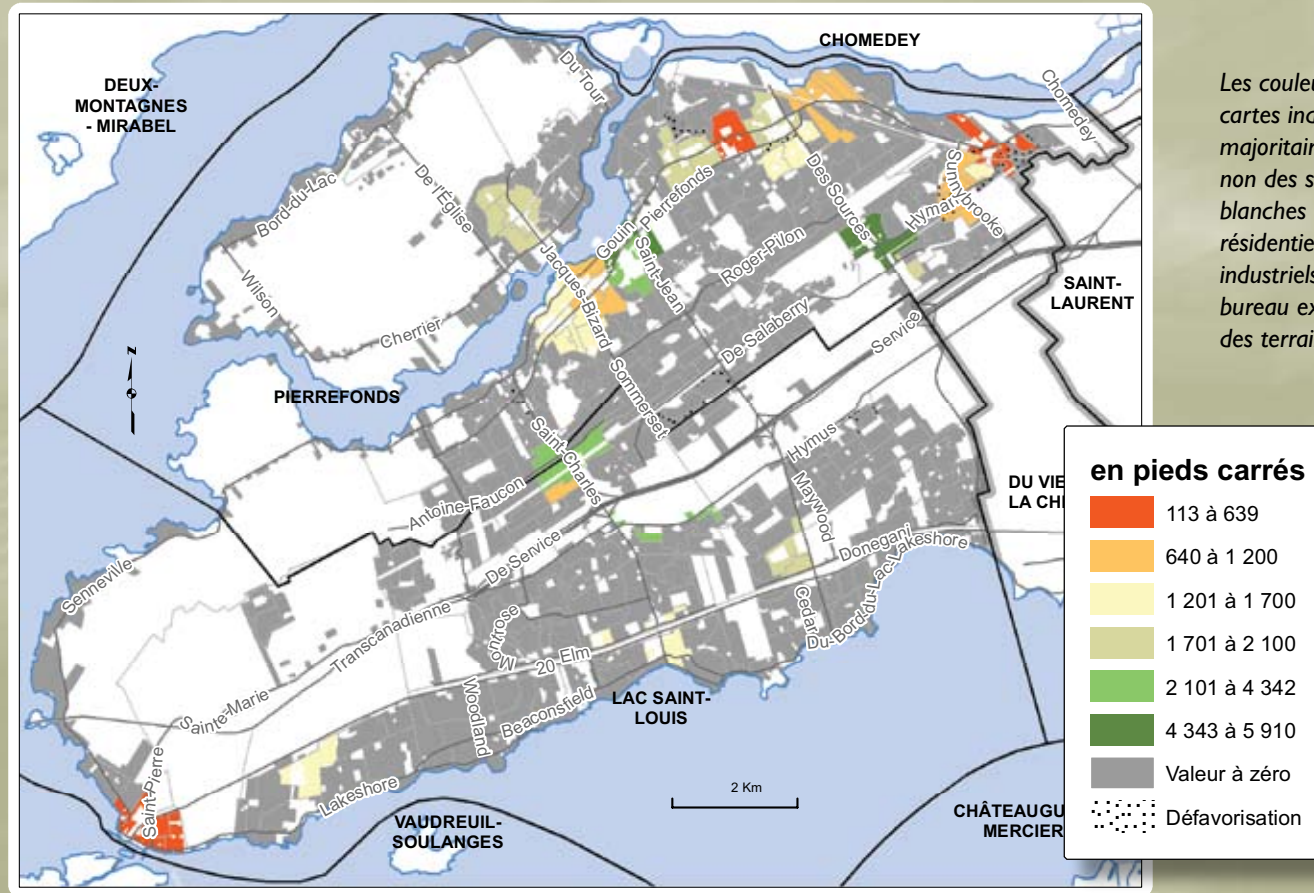
- Le tableau 1 permet de comparer les territoires de CSSS entre eux, de même qu'avec la moyenne montréalaise.

- Le tableau 2 spécifie les proportions de population en fonction du niveau de défavorisation et selon trois catégories de surfaces de fruits et légumes frais. Toute surface inférieure à 75 pi<sup>2</sup> est considérée nulle. La surface de 640 pi<sup>2</sup> est ressortie, dans l'étude, comme la limite inférieure raisonnable.

<sup>1</sup> Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal. Une étude géomatique, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 16 pages, septembre 2006. Disponible sur le site [www.santepub-mtl.qc.ca](http://www.santepub-mtl.qc.ca).

## Carte 1

Surfaces de vente de fruits et de légumes dans un rayon de 500 m – CSSS de l'Ouest-de-l'Île

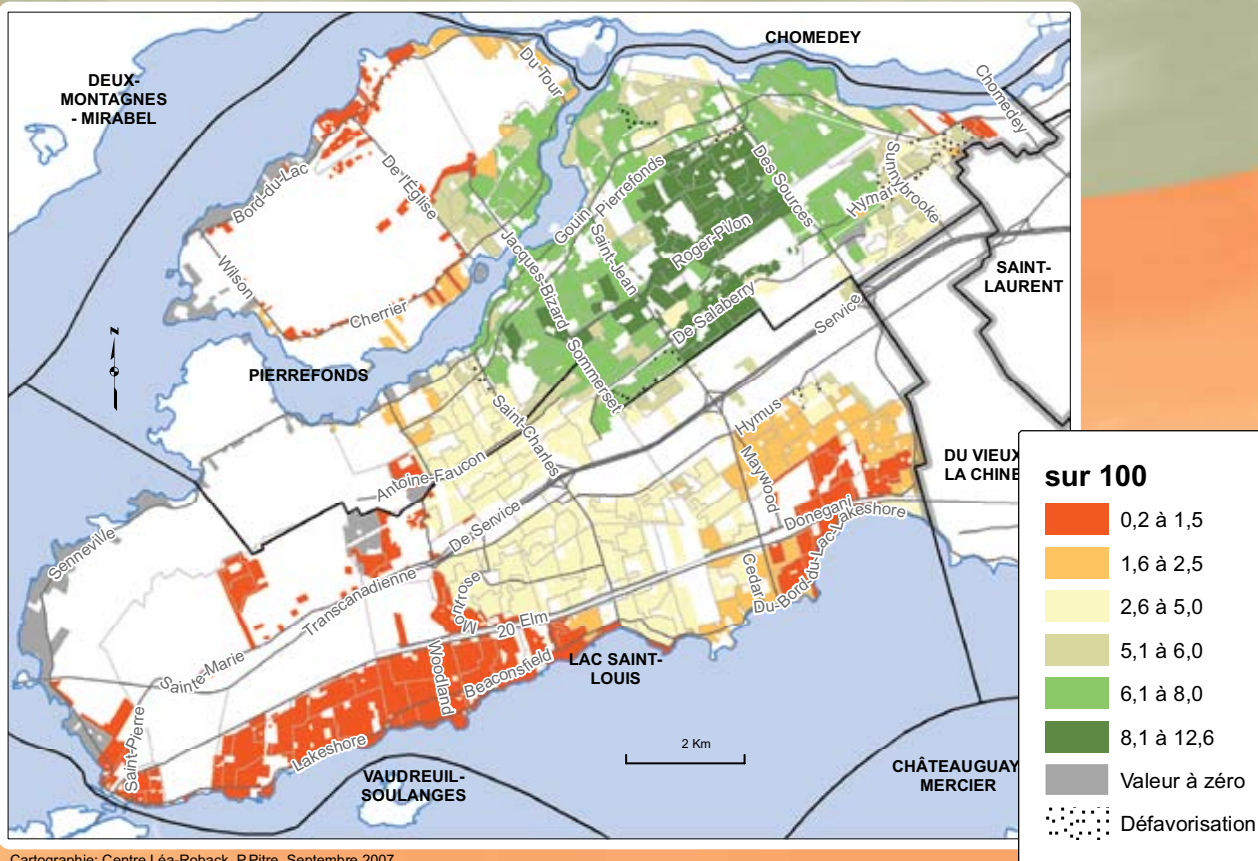


Cartographie: Centre Léa-Roback, P.Pitre, Septembre 2007.

Les couleurs appliquées sur les cartes indiquent les aires de diffusion majoritairement résidentielles, incluant ou non des secteurs commerciaux. Les zones blanches représentent des espaces non résidentiels, essentiellement les secteurs industriels, les zones commerciales et de bureau exclusives, les parcs, ou encore des terrains vacants.

## Carte 2

Répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes – CSSS de l'Ouest-de-l'Île



Cartographie: Centre Léa-Roback, P.Pitre, Septembre 2007.

**Tableau 1**

Valeurs moyennes de la disponibilité de fruits et légumes et de la défavorisation – CSSS de Montréal

Nom du CSSS	Nombre de AD	Population totale	Superficie de F/L (en pi <sup>2</sup> ) dans un rayon de 500 m	Indice d'accessibilité aux F/L (sur 100)	Niveau de défavorisation*
			Moyenne	Moyenne	Moyenne
de l'Ouest-de-l'Île	352	205 800	306,8	4,7	21,1
de la Pointe-de-l'Île	331	183 230	782,7	9,5	49,6
d'Achuisic et Montréal-Nord	281	155 200	1243,6	16,6	54,1
de Dorval - Lachine - Lasalle	247	137 685	1340,8	13,5	44,2
de Saint-Léonard et Saint-Michel	227	124 350	1660,3	26,5	71,9
du Sud-Ouest - Verdun	232	129 310	1704,1	14,2	57,7
de Bordeaux-Cartierville - Saint-Laurent	207	123 530	1820,9	18,4	47,5
Lucille-Teasdale	288	166 115	1876,5	22,0	48,4
Cavendish	194	115 110	2249,8	22,5	26,3
Jeanne-Mance	236	132 285	3076,2	28,0	35,8
de la Montagne	378	215 595	3569,8	28,6	39,4
du Coeur-de-l'Île	200	108 030	7317,0	48,0	53,1
<b>Montréal</b>	<b>3173</b>	<b>1 796 240</b>	<b>2115,5</b>	<b>20,1</b>	<b>44,9</b>

\* Le niveau calculé ici, inspiré des travaux de Robert Pampalon, prend en compte uniquement la dimension matérielle de la défavorisation.

**Tableau 2**

Répartition de la population selon le niveau de défavorisation et la disponibilité de fruits et légumes dans un rayon de 500 m – CSSS de l'Ouest-de-l'Île

Superficie de fruits et légumes (pi <sup>2</sup> )	Niveau de défavorisation*			Total
	Faible	Moyenne	Élevé	
Moins de 75	141 815 68,9%	22 760 11,1%	4 050 2,0%	168 625 81,9%
Entre 75 et 639	3 970 1,9%	1 345 0,7%	715 0,4%	6 030 2,9%
Plus de 640	17 045 8,3%	10 480 5,1%	3 620 1,8%	31 145 15,1%
<b>Total</b>	<b>162 830 79,1%</b>	<b>34 585 16,8%</b>	<b>8 385 4,1%</b>	<b>205 800 100%</b>

\* Le niveau calculé ici, inspiré des travaux de Robert Pampalon, prend en compte uniquement la dimension matérielle de la défavorisation.